

Arrondissement de Cambrai  
Commune de Walincourt-Selvigny - 59631  
Tableau des Obligations diverses

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
<b>I.1</b>	<b>Conservation du Patrimoine naturel</b>		
ZNIEFF de Type 1	Zone Naturelle d'Interet Ecologique Faunistique et Floristique	Bois du Gard, bois d'Esnes et bosquets à l'Ouest de Walincourt-Salvigny	DREAL
<b>I.2</b>	<b>Ressources en eau</b>		
SAGE	Territoire de SAGE	Escaut	DDTM
CAPTAGE	Captage et champs captants	Captage de Walincourt-Selvigny D.U.P du 8/11/1989	ARS
<b>I.3</b>	<b>Conservation du patrimoine culturel</b>		
ARCHEO	Zone de préemptions archéologiques	Présence de zones archéologiques préventives	DRAC
P.D.I.P.R.	Plan Départemental des Itinéraires De promenade et de Randonnée	Délibération du conseil général du 15/06/1992 complétée le 15/11/1993 Sous réserves D'actualisation Par le Conseil Général	Conseil Général
<b>II.2</b>	<b>Risques Naturels et Mouvements de Terrain</b>		
CATNAT	Arrêtés de catastrophes naturelles	- Effondrement de terrains Du 01/06/89 au 31/12/89 Arrêté du :14/02/1990 - Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse du 01/01/90 au 31/12/1990 Arrêté Ministériel du 28/03/1991 - Mouvements de terrain consécutifs À la sécheresse du 01/01/91 au 31/12/1992 Arrêté Ministériel du 08/03/1994 - Inondations et coulées de boues Du 10/07/95 au 12/07/95 Arrêté interministériel du 28/09/1995 - Inondations et Mouvements de Terrain du 25/12/99 au 29/12/99 Arrêté interministériel du 29/12/1999	DDTM GASPAR
CAVITE	Inventaire Cavités	Zones exposées au risque d'effondrement dû à la présence de cavités souterraines répertoriée sur la commune	DDTM/Ssrc
ARGILE	Aléa retrait gonflement Argile	Faible	BRGM DDTM/Ssrc

Arrondissement de Cambrai  
Commune de Walincourt-Selvigny - 59631  
Tableau des Obligations diverses

SEISME	Aléa sismique	Modéré	BRGM DDTM/Ssrc
II.3	Risques Technologiques		
CANA	Zones effet de Danger sur les Canalisations	Conduite de Gaz – GRT GAZ	DREAL
II.4	Risques Sanitaires		
LEZP	Ligne électrique (zone de prudence)	Ligne : Le Perizet - Mastaing 225kv Le Perizet – Saint-Jean 63kv Le Perizet - Riez 2 x 63kv Le Perizet - Setier 2 x 225kv	DDTM
V	Régimes fonciers		
D.P.U.	Droit de Prémption Urbain	Un droit de préemption a été créé par D.C.M. du 23/09/1987 sur les zones U et NA du POS révisé	Commune
V.1	Participations financières (à compter du 01/03/2012)		
	TAXE D'AMENAGEMENT	1%	DDTM
	- Part Communale	D.C.M. Du 29/11/2011	
		1,45 %	DDTM
	- Part Départementale	D.C.M. Du 28/11/2011	